

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 4 mars 2015

Présents : Bisignano Nathalie, Duret Franck, Sandron Philippe, Fontan Corine, Eckert Pierre, Denis Bernadette, Jany Damien, Villuendas Myriam, Bertrand Gérald, Vandamme Jean Pierre,
Excusé : Schneider Richard

Secrétaire de séance : Bernadette Denis

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente.

Le Conseil Municipal :

- **Délibère et approuve** à l'unanimité pour autoriser Madame le maire à signer la convention d'entretien et de passage relative au chemin du Curé d'Ars entre la commune et la communauté de communes Montmerle 3 Rivières.
- Est informé que les futurs acquéreurs du restaurant « Les Voyageurs » ont obtenu les accords bancaires et que la vente devrait se concrétiser mi-avril.

Questions diverses

Le conseil municipal est informé des points suivants :

- Obtention d'une compensation financière franco-genevoise de **1 998,85€** versée par les entreprises genevoises qui emploient des travailleurs frontaliers résidant en France.
- Vérification des extincteurs de la salle polyvalente et de la mairie. Un devis pour le changement de 2 extincteurs a été validé pour un montant de **196,44€ ht.**
- Un nouveau permis de construire devra être déposé pour un changement de destination du hangar de stockage de matériel en future stabulation.
- **Travaux RSE** : mise en place d'un nouveau point lumineux chemin du Cailleton.
- Accord du permis de construire d'une maison individuelle située chemin du petit Corcy.
- Intervention de **DEAL** chemin du Rosier le 3 et 4 mars 2015 pour des travaux de canalisation des eaux pluviales.
- Problème d'un mégot de cigarette jeté dans la boîte postale communale.
- Réunion concernant le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) à Fareins le 20 février.
- Commencement des travaux de réfection des toitures le **lundi 9 mars 2015** par l'entreprise GIROUD Toitures, pour une durée de 2 mois environ.
- Entend le compte rendu du conseil communautaire, des commissions communales et intercommunales.
- Prochaine réunion de la commission voirie le **jeudi 12 mars à 17h30.**

Le Maire,

